

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Makokou/Armée de terre : tournée de popote du chef d'état-major

Landry EKOMBA NDOMBA
Makokou/Gabon

Le général de division, chef d'état-major de l'Armée de terre, Crépin Sosthène Ngari, vient de séjourner à Makokou sur instructions du président de la Transition, chef de l'État, le général Brice Clotaire Oligui Nguema. Le but de cette tournée dans les différentes casernes de l'Armée de terre est d'échanger avec les troupes et le personnel d'encadrement sur la nouvelle configuration du pays, et la partition que doivent jouer les militaires pour la réussite de cette Transition dont la mission principale est la restauration des institutions. Dans son message, le général Crépin Sosthène Ngari a déclaré que "l'espoir que nous incarnons auprès du peuple aujourd'hui nécessite de notre part disponibilité, responsabilité et observation de la discipline militaire. Tant dans nos attitudes que dans nos comportements en public comme en privé".



Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Ngari, passe les troupes en revue.

Ajoutant que les militaires sont tenus d'exécuter toutes les missions qui leur sont confiées, et "fournir le résultat escompté en réalisant parfaitement les opérations de sé-

curisation en cours avec professionnalisme et dévotion". Il a ensuite invité ses troupes à se référer au règlement de discipline générale qui stipule, en son article 5,

que "tout militaire exerçant une fonction dans sa formation doit apporter sa contribution sans défaillance". Car pour le général Crépin Sosthène

Ngari, "la discipline fait la force principale des Armées, définit l'obéissance et régit l'exercice de l'autorité, car elle s'applique à tous sans distinction de rang".

Le clin d'œil de *lybek*



Mouila : mouvement d'humeur des assurés sociaux de la CNSS

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

LES assurés sociaux de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de la commune de Mouila et ses environs sont montés au créneau. À l'origine de cette montée d'adrénaline, le non-paiement de leurs allocations familiales à la date du 10 octobre comme d'habitude.

Sur ce, ils ont dénoncé l'attitude des responsables de l'Agence de la CNSS Mouila pour n'avoir pas daigné communiquer, en amont, sur le changement de cette date. "D'habitude, le paiement de nos prestations sociales ou allocations familiales a toujours eu lieu chaque 10 octobre. Nous sommes donc surpris des changements apportés cette année. On nous a dit de repasser dans quelques jours...", a expliqué leur porte-parole, Adrien Miyagou.



Les assurés sociaux de la CNSS de Mouila ont manifesté leur colère.

Selon les informations recueillies sur les lieux, cet état de fait serait lié à un problème de connexion internet depuis plus d'une semaine. Une situation gênante à bien des égards. Puisque, parmi les concernés, certains sont venus de plusieurs départements de la Ngounié pour espérer toucher leur dû. Pour calmer le jeu, le directeur de l'agence provinciale CNSS de Mouila, François Joseph Alibala

Endegue, a expliqué aux uns et aux autres que le 10 octobre n'est pas une date figée. Et qu'à l'avenir, il faut attendre le communiqué de la CNSS informant de la date du paiement avant d'effectuer le déplacement ; ce qui éviterait ce genre de malentendu. Gageons que les choses vont s'arranger rapidement. Toutefois, les pensions continuaient d'être payées aux retraités retardataires.